



TARIFS DES FORMALITÉS EN MATIÈRE DE SÛRETÉS MOBILIÈRES

Inscription de privilèges et nantissements

(janvier 2025)

- Privilèges de vendeur
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel -judiciaire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks y compris radiation totale
- Nantissements de parts sociales (conventionnel)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 17,8 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 20,39 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux) : 78,79 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux) : 81,38 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux) : 118,19 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux) : 120,78 €

Nantissement de parts sociales (judiciaires): dépôt d'acte en annexe du registre du commerce et des sociétés:
7,63 €

- Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Pour une créance inférieure à 20800€ : 8,9 €

Pour une créance supérieure à 20800€ : 39,41 €

- Privilèges du Trésor en matière fiscale

Pour une 1ère inscription : 1,92 €

- Inscription de gage sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 8,9 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 11,5 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 20,36 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 21,66 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 57,19 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 59,78 €

- Mesure d'inaliénabilité temporaire de fonds de commerce

Sans frais postaux : 19,07 €

Avec frais postaux : 21,66 €

- Crédit bail en matière mobilière
- Contrat de location

Sans frais postaux : 17,8 €

Avec frais postaux : 20,39 €

- Contrat de vente avec clause de réserve de propriété

Sans frais postaux : 7,63 €

Avec frais postaux : 10,22 €

Renouvellement/ subrogation/ antériorité

- Privilèges de vendeur
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel -judiciaire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks
- Nantissements de parts sociales (conventionnel)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) :

Emoluments du Greffe (HT)	Débours / Frais postaux	TVA	INPI	BODACC	Tarif (TTC)
8,5 €	0 €	1,7 €	0 €	0 €	10,2 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 12,79 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 24,17 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

- Inscription de gage sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Radiation d'inscription de privilèges et nantissements

- Privilèges de vendeur
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel -judiciaire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks y compris radiation totale

- Nantissements de parts sociales (judiciaire)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

- Gages des meubles corporels

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

- Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

- Privilèges du Trésor en matière fiscale

Sans frais postaux : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Avec frais postaux : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

- Crédit bail en matière mobilière
- Contrat de location

Sans frais postaux : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Avec frais postaux : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

- Contrat de vente avec clause de réserve de propriété

Sans frais postaux : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Avec frais postaux : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Mention en marge : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe